

Call for Expression of Interest

Abris, Infrastructure et WASH - AMI/HCR/CAR ABC/2024/005

HCR/CAF/2024/006

1 **Timeline**

Posted	Sep 12, 2024
Clarification Request Deadline	Sep 20, 2024
Application Deadline	Sep 30, 2024
Notification of Results	Oct 15, 2024
Start Date	Jan 1, 2025
End Date	Dec 31, 2025

2 **Locations**

- A Central African Republic
 - a Haute-Kotto
 - b Vakaga
 - c Ombella-Mpoko
 - d Mbomou
 - e Lobaye
 - f Ouaka
 - g Ombella-Mpoko
 - h Haut-Mbomou
 - i Bamingui-Bangoran
 - j Prefecture de la Nana-Grebizi
 - k Prefecture de la Nana-Mambere
 - l Prefecture de l'Ouham-Pende
 - m Mambere-Kadei

3 **Sector(s) and area(s) of specialization**

- A Shelter
 - a Settlement support (e.g. site planning, urban planning)
 - b Shelter construction and reconstruction
 - c Shelter in emergencies
 - d Shelter preparedness and risk reduction
 - e Shelter-related non-food-items (NFIs)
- B WASH and Environment
 - a Energy
 - b Hygiene
 - c WASH in emergencies
 - d Water

4 **Issuing Agency**

UNHCR

5 **Project Background**

En date de juillet 2024, la République Centrafricaine (RCA) accueillait 51,971 réfugiés et demandeurs d'asile. Les derniers événements se réfèrent au déclenchement de la guerre au Soudan, et aux combats intercommunautaires dans le sud du Tchad. En plus d'être un pays d'asile, plus de 48 000 réfugiés centrafricains ont été assisté pour rentrer volontairement en RCA depuis 2017. Un grand nombre d'entre eux sont aussi rentrés non-assisté et présente des besoins de protection et d'assistance. Parallèlement, 645 000 Centrafricains sont encore réfugiés dans les pays voisins. La majorité des réfugiés et rapatriés vivent dans des familles d'accueil, ce qui ajoute une pression supplémentaire sur des ménages déjà vulnérables. Selon les derniers chiffres officiels de la Commission des Mouvements de Population (CMP), la RCA compte 453,301 personnes déplacées internes, dont 80,032 se trouvent sur des sites et 373.673 vivent dans des communautés d'accueil et/ou des familles d'accueil présentant des besoins de protection et d'assistance. Depuis le coup d'État de 2013 RCA est aux prises avec l'instabilité interne, l'insécurité et les crises dans les pays voisins qui affectent ses conditions socio-économiques. La crise en RCA se caractérise par un déplacement interne continu de la population, touchant parfois des personnes déjà déplacées, et les poussant de fois en plusieurs déplacements, ce qui accroît leur vulnérabilité. Parmi les zones les plus touchées par ces affrontements, on trouve la sous-préfecture de Bakouma (localité de Nzacko), l'axe Kabo-Batangafou-Bouca, le triangle Ouadda, Sam-Ouandja (Haute-Kotto) et Ouanda-Djalle (Vakaga) et de l'Ouest de la RCA le long de la frontière camerounaise. Les principales causes d'insécurité identifiées sont la présence de groupes armés non étatiques, et l'absence de forces de l'ordre ou sécuritaires de l'État. La position de la RCA en tant que pays de destination et de transit dans la tradition de transhumance de la région exacerbe les mouvements de population et les conflits liés aux ressources. Certaines communautés sont déplacées depuis plus d'une décennie, et si certaines rentrent chez elles à mesure que la sécurité s'améliore, d'autres fuient les zones où les groupes armés sont actifs. Les progrès ont été réalisés dans la restauration de la gouvernance démocratique et de la paix, grâce à l'Accord pour la paix et la réconciliation (APPR) de 2019. Les efforts de l'État pour rétablir sa présence au-delà de la capitale, Bangui, incluent le retour des préfets et des administrateurs locaux. Cependant, des infrastructures et des ressources inadéquates entravent les capacités à fournir des services de base, et l'accès physique reste un problème majeur pour la population, les isolant des marchés et des services essentiels. La CAR Plateforme pour les solutions durables pour les centrafricains affectés par la crise, lancée en octobre 2023, représente une opportunité incontournable dans la recherche des solutions et surtout dans le cadre de la réintégration des retournés et des déplacés dans des pôles de développement. Population prise en charge par le projet A. REFUGIES ET DEMANDEURS D'ASILE: En 2025, le HCR prévoit qu'à la fin de l'année, il y aurait en RCA 75,000 réfugiés, et 10,000 demandeurs d'asile. B. RAPATRIÉS: En termes de localisation géographique, on compte 16,368 rapatriés dans Bangui et Ombella M'poko, 17,975 dans la Lobaye, 5,194 dans la préfecture de la Nana Mambéré et 6,998 dans la préfecture de la Mambéré Kadei et 2006 dans les autres préfectures. C. PERSONNES DEPLACÉES INTERNES: Selon les statistiques fournies par la Commission Mouvements de Populations (CMP), au 31 juillet 2024, le nombre total des personnes déplacées internes (PDI) en RCA était estimé à 453,301 individus composés respectivement de 80,032 personnes dans les sites (18%) et 373.673 personnes dans les familles d'accueil (82%).

6 **Expected Results**

Le HCR, et ses partenaires dans le contexte décrit ci-dessus, souhaite contribuer à l'amélioration de l'environnement de Protection dans le pays en faveur des Réfugiés, déplacés interne et au retour en sécurité et dignité des Réfugiés Centrafricains qui ont trouvé refuge dans les pays voisins et ailleurs au monde. Sur la base de ce qui précède, le projet vise à offrir un environnement sûr où les droits fondamentaux sont respectés pour le bien-être des populations bénéficiaires. • Objectifs : Le présent projet a les principaux objectifs suivants : • D'assurer la mise en place, l'amélioration et le maintien des abris et infrastructures • D'assurer l'augmentation ou le maintien de l'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante aux populations • De fournir des conditions sanitaires satisfaisantes aux populations (toilettes et hygiène). • Résultats attendus: • Des sites, des quartiers et des villages intégrés sont aménagés • Des infrastructures sociocommunautaires de base sont construites • 100% des ménages ont accès à des abris adéquats (abri d'aménagement, abri semi durable) • 100% des populations ont accès à l'eau potable et en quantité suffisante, (> 20l/p/j) • 100% des ménages vivent dans des conditions sanitaires satisfaisantes et ont accès aux ouvrages sanitaires adéquats (latrines familiales et latrines communautaires) • 100% des ménages sont

sensibilisés sur les bonnes pratiques de l'hygiène et de l'assainissement et les ont adoptés, • Activités principales : Ci-après les principales activités (non-exhaustives) à mener pour l'implémentation du projet. Les projets s'implémenteront dans les localités où sont installés des réfugiés et des personnes déplacées interne. • Construction/réhabilitation des structures d'accueil comme les écoles, les postes de santé, ... • Construction/réhabilitation des abris familiaux et infrastructures sociocommunautaires, • Suivi régulier de l'état technique des abris et infrastructures, • Mise en place et renforcement des capacités des comités locaux techniques en charge des travaux. • Subventions sectorielles en espèces ou bons fournis aux ménages. • Evaluation des ménages ayant besoin des abris familiaux. • Fourniture de l'eau potable et en quantité suffisante dans le respect des standards • Assurer un suivi régulier de la qualité d'eau fournie par le biais des analyses bactériologiques et physico-chimiques • Travailler en étroite collaboration avec le partenaire Santé dans le suivi des taux de prévalence des maladies hydriques • Mener les activités de sensibilisation relatives aux bonnes pratiques de l'hygiène et de l'assainissement Pour garantir une protection adéquate aux personnes déplacées de force et aux apatrides, le HCR exige que ses partenaires adhèrent aux normes sectorielles applicables décrites dans les domaines de spécialisation du HCR.

7 Indicative Budget

-

8 Other Information

La stratégie de partenariats de projet 2025 du HCR prendra en compte : ■ L'orientation vers les solutions durable du projet ; ■ La cohérence dans la réponse : un projet ciblant plusieurs groupes de population doit démontrer une cohérence tout en prenant en compte les spécificités de chaque groupe de population ; ■ Le renforcement de la Localisation : les organisations qui postulent aux appels a projet doivent le faire en consortium composé d'au moins une (01) organisation non-gouvernementale nationale ou locale. Les rôles, les responsabilités et la répartition du budget et la stratégie de durabilité du consortium doivent être clairement décrite.

9 Selection Criteria

Name	Description	Weight
Sector expertise and experience	Expertise et expérience sectorielles : compétences spécifiques requises, spécialistes du secteur, performances, connaissances, ressources matérielles et humaines. Connaissance de la protection pertinente, des principes humanitaires et de l'approche de l'âge, du genre et de la diversité (AGD). Approche de la participation des POC au cycle du programme. Intégrer des mesures visant à intégrer la durabilité environnementale dans les activités proposées. Les considérations environnementales sont alignées sur les objectifs du Cadre stratégique pour l'action climatique du HCR.	30
Project management	Gestion de projet : capacité à atteindre efficacement les objectifs du projet avec des systèmes/processus de gestion robustes et à répondre aux attentes de toutes les parties prenantes, ainsi qu'à fournir des mécanismes de responsabilisation et une bonne gestion financière, en tenant compte des résultats d'audit des projets antérieurs financés par le HCR, les performances passées et l'audit externe des états financiers des associés et les recommandations d'audit ouvertes en attente (comptes clients et recommandations liées au contrôle interne), le cas échéant. Une politique claire de séparation des tâches, ainsi que l'intégration de la gestion des risques ; contrôle adéquat des actifs et des stocks (le cas échéant).	25

Local experience and presence	Expérience et présence locale : programme en cours dans la zone d'intervention ; savoir local; participation à des forums de coordination inter-agences, impliquant les réfugiés et autres personnes relevant de sa compétence dans le cycle du programme ; la confiance des communautés locales ; présence locale; politique des partenaires en matière de relations communautaires ; des mécanismes de retour d'information et de plainte pour les personnes relevant de sa compétence ; des groupes auto-organisés de personnes relevant de sa compétence ; et d'autres facteurs qui faciliteraient l'accès et une meilleure compréhension des personnes relevant de sa compétence et qui réduiraient les difficultés administratives.	15
Relevance of proposal to achieving expected results	Rentabilité : Preuve d'une méthodologie d'allocation des coûts partagés aux activités du projet. Preuve de procédures/systèmes qui garantissent qu'un maximum de ressources sont affectées aux résultats du projet tout en garantissant que les ressources sont également affectées à des activités garantissant que les risques du projet sont gérés de manière appropriée.	10
Access/security considerations	Considérations relatives à l'accès/à la sécurité : capacité à opérer dans les conditions de sécurité du site ou du pays du projet ainsi qu'existence et fonctionnalité des politiques, procédures et pratiques organisationnelles des partenaires liées à la gestion des risques de sécurité.	10
Other	Consortium : Le consortium doit être composé d'au moins une (01) organisation non-gouvernementale nationale ou locale. Les rôles, les responsabilités et la répartition du budget et la stratégie de durabilité du consortium doivent être clairement décrites.	10

10 Attachments

Description	URL
Annexe C: Note succincte	Download the document here
Annexe A: Déclaration du Partenaire	Download the document here
AMI: Abris, Infrastructures et WASH	Download the document here

11 Concept Note Template

[Download the document here](#)

12 For more information on this partnership opportunity, and to apply, please visit

[UN Partner Portal](#)